

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2016

L'assemblée est accueillie à « La Villageoise » (salle paroissiale) dès 16h30 par Mme et M. Dorothée et Giuseppe DALLA VALLE ainsi que Mme Nicole TRUSCELLO, membre du comité et trésorière, entourés d'une équipe aussi efficace que sympathique. Un tout grand merci pour cet accueil chaleureux.

Le président, André GOSSAUER, introduit la séance en saluant une assemblée de env. 70 personnes qui démontre tout l'intérêt porté par les membres aux activités de l'association. Il salue la présence du Président de Commune Luc FELLAY, ainsi que de Olivier WERMEILLE, ex-représentant du Conseil Municipal auprès de l'APCACH, et de M. Thierry MONAY de Champéry Tourisme.

1) Contrôle des présences et adoption de l'ordre du jour

Sont excusés Alain CHEVALIER (vice-président de l'APCACH), Brita et Alan BAKER, Serge BEDNARCYK, Patrick DE LA CHESNAIS, John CAMPBELL, Anne et Michel ROSSET et Denise TAILLANDER.

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

2) Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2015 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 août 2016

Il est rappelé que les PV se trouvent sur le site internet de l'association et ne sont pas envoyés personnellement. Le PV de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2015 ne fait pas l'objet de remarques. Il est accepté à l'unanimité. Le PV de l'Assemblée Générale du 5 août 2016 n'appelle pas de discussion. Il est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3) Rapport du comité sur les activités 2016 et approbation : Le président présente le rapport qui suit :

- **Suivi de la taxe sur les R2 sur le plan communal et cantonal** : un premier recourant a reçu la décision du Tribunal cantonal fin novembre. Le tribunal déboute la commune de Champéry, car il juge qu'il s'agit d'un impôt et non d'une taxe, les communes valaisannes ne pouvant pas prélever d'impôt particulier en dehors des impôts déjà prévus par la législation. Les travaux du projet STVDI ("Système Touristique de la Vallée d'Illeiez") concernant les taxes unifiées pour les 3 communes de la vallée se poursuivent et devraient permettre aux parties prenantes de remettre l'ouvrage sur le métier en 2017. A suivre.
- **Organisation de 3 stamms et de la réunion d'été** : 3 stamms ont été organisés qui ont rencontré un vif intérêt. La réunion d'été du 5 août a pris la forme d'une assemblée générale extraordinaire, permettant aux membres absents à l'assemblée générale de décembre de s'exprimer et de prendre des décisions. Elle a été suivie d'un apéro sur le parvis de l'église avec l'AIAC, Association internationale des amis de Champéry qui fêtait ses 60 ans, qui est complémentaire à l'APCACH en poursuivant des buts d'amitié et de convivialité avec Champéry.
- **Information de nos membres et animation de notre site Internet** : de nombreuses informations ont été envoyées aux membres par le biais du site internet et de la liste de distribution email. Le forum du site internet est toutefois resté muet.

- **Ouverture aux résidents secondaires de la vallée d'Illicz** : le projet STVDI a permis de nouer des contacts avec ProMorgins, l'association des propriétaires de Morgins, ainsi qu'avec des résidents secondaires de Val-d'Illicz qui ne dispose pas d'association locale.
- **Participation aux travaux du STVDI** : les travaux continuent et devraient s'achever en cours d'année 2017. Le dernier sujet traité concerne le financement du tourisme de la vallée. Cela s'avère plus compliqué que prévu. Par exemple, la commune de Troistorrens, ne dispose pas de taxe de promotion touristique, ni de taxe sur les R2. Il faudra donc la convaincre en premier lieu. Nous avons été convié à la première réunion de prise de contact et avons fait connaissance de M. Jérémie ROBYR du bureau BISA qui va diriger les travaux. A suivre.
- **Création d'une commission consultative** : l'objectif de créer une commission pour nouer davantage de contacts avec les résidents principaux, pour expliquer notre position, souvent mal comprise, mais aussi pour mieux comprendre leurs besoins et soucis, n'a pas pu être réalisée. Le comité n'a pas réussi à animer des jeunes Champérolains pour cette commission. Il faudra trouver d'autres idées ou d'autres véhicules pour parvenir à cet objectif, qui nous paraît primordial pour mettre l'APCACH dans une lumière d'association désirent soutenir le développement de Champéry.
- **Soutien de l'association en faveur de projets locaux** : le comité a planché sur la manière de soutenir financièrement des associations locales. Pour rappel, l'assemblée générale de 2015 a accepté l'octroi de CHF 5'000.- à cet objectif. Nous avons décidé de ne pas octroyer d'argent à une quelconque association, mais de soutenir des projets concrets menés par l'une ou l'autre des associations, par exemple l'amélioration d'une activité touristique existante, son développement ou tout projet en lien avec le tourisme. Les meilleurs exemples sont les deux projets que nous avons soutenu l'année passée, à savoir le petit train, qui malgré de nombreuses réticences initiales, a rencontré un succès incontesté et la Passerelle Belle-Etoile, qui est maintenant terminée et sera inaugurée le 17 juin 2017.
- **Comité** : le comité s'est étoffé lors de l'assemblée extraordinaire d'été d'un nouveau membre, Pierre STAMPFLI, merci à lui de s'être mis à disposition.
- **Membres** : cet automne, le nombre de cotisations rentrées nous a fait souci, car elles étaient sensiblement inférieures à l'année dernière. Heureusement, de nombreux retardataires se sont manifestés entretemps, grâce à la persévérance de notre trésorière Nicole TRUSCELLO, remerciée au passage. La baisse des cotisations ne s'élève qu'à une dizaine, pour un total de 254 à ce jour.

Le rapport d'activité 2016 est approuvé à l'unanimité.

4) Comptes 2016, rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge au comité : Les comptes sont présentés et commentés par la trésorière, Nicole TRUSCELLO, remerciée pour son excellent travail.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2016

	<u>30/09/2016</u> CHF	<u>30/09/2015</u> CHF
ACTIF		
Banque	26 771.90	31 957.05
Actifs transitoires	1 455.90	1 450.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>28 227.80</u>	<u>33 407.05</u>
PASSIF		
Passifs transitoires	1 750.00	1 583.10
Participation à l'étude juridique		8 320.00
Provisions	5 000.00	8 000.00
Fonds étrangers	<u>6 750.00</u>	<u>17 903.10</u>
Capital	9 003.95	7 125.60
Fond de réserve	6 500.00	6 500.00
Bénéfice/perte de l'exercice	5 973.85	1 878.35
Fonds propres	<u>21 477.80</u>	<u>15 503.95</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>28 227.80</u>	<u>33 407.05</u>

COMPTES DE PROFITS ET PERTES 2016

	<u>2016</u> CHF	<u>(Budget 2016)</u> CHF	<u>2015</u> CHF
PRODUITS			
Produit des cotisations	13 850.00	12 000.00	13 300.00
Dons	670.00	1 000.00	480.00
Produits site et autres produits	1 400.00	1 000.00	1 900.00
Produits des liquidités	3.05		15.75
Total des produits	<u>15 923.05</u>	<u>14 000.00</u>	<u>15 695.75</u>
CHARGES			
Promotion et développements	857.45	2 500.00	1 761.80
Charges site internet	547.95	2 000.00	1 260.50
Frais de fonctionnement et administratifs	513.90	1 000.00	764.10
Soutien actions et projets	5 000.00	5 000.00	8 000.00
Actions juridiques	2 000.00	3 000.00	
Frais financiers	29.90		31.00
Cotisations et autres charges	1 000.00	500.00	2 000.00
Attribution au fond de réserve			
Total des charges	<u>9 949.20</u>	<u>14 000.00</u>	<u>13 817.40</u>
BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	<u>5 973.85</u>		<u>1 878.35</u>

La trésorière propose de reporter le bénéfice au capital. Aucune remarque n'est apportée. M. Giuseppe DALLA VALLE, vérificateur des comptes, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5) Information sur les activités 2017 :

- **10^e anniversaire de l'APCACH** : l'APCACH fêtera ses 10 ans le 24 janvier 2017. Un verre sera levé lors du stamm du 28 janvier 2017, mais c'est surtout lors de la réunion d'été du 5 août 2017 qu'une fête va être organisée. Les membres sont encouragés à faire part de leurs idées pour que la fête soit belle et mémorable.
- **Organisation de 3 stamms et de la réunion d'été** : le premier stamm aura lieu samedi 28 janvier à 17h00 à la salle des séminaires du Palladium.

Le 2^{ème} aura lieu le samedi 18 février 2017 et aura un cadre particulier : la Société Générale invite les membres à 17h30 au Vieux Chalet à un apéritif dînatoire. Diane VERNEREY, fille de la famille VERNEREY, membre de l'APCACH, a initié cet événement. A cette occasion, M. Christian SALAMIN, fiscaliste, parlera des taxes sur les R2, qui prolifèrent en de nombreuses communes valaisannes, sous diverses formes. M. SALAMIN parlera aussi de La LAT, Loi sur l'aménagement du territoire, et ses conséquences sur le parc immobilier valaisan. Madame Claire WALLE, ingénieure patrimoniale dédiée aux questions françaises, présentera quelles sont les « stratégies et organisations patrimoniales face au nouveau règlement européen sur les successions internationales ». L'invitation sera envoyée courant janvier 2017 avec inscription demandée.

Le 3^{ème} stamm aura lieu le samedi le 1^{er} avril à 17h00, lieu à définir.

La réunion d'été est prévue le 5 août 2017 sous la forme d'une Assemblée générale extraordinaire où sera fêté le 10^{ème} anniversaire de l'APCACH.

- **Participation aux travaux du STVDI** : le comité continuera à participer aux travaux du projet STVDI concernant le financement du tourisme de la vallée.
- **Soutien de l'association en faveur de projets locaux** : le comité définira les projets à soutenir en fonction de la somme attribuée au budget 2017. Un appel est lancé aux membres : merci de signaler les projets qui semblent dignes de notre soutien ! Il est en effet difficile de connaître tous les projets que les diverses associations locales planifient dans le proche avenir.
- **Suivi de la taxe sur les R2 sur le plan communal et cantonal** : les questions seront soulevées une fois les modalités de la Commune prises concernant le RRPS et son règlement d'application en fonction de la décision du Tribunal cantonal.
- **Information de nos membres et animation de notre site Internet** : le comité continuera à informer par courriels, toute suggestion étant bien sûr la bienvenue. Le Forum reste ouvert.
- **Renouvellement du comité** : pour rappel, le comité est élu pour 2 ans avec pour prochaine échéance la fin 2017. Le président André GOSSAUER ne se représentera plus en 2017, tout comme le vice-président Alain CHEVALIER. Il faut donc impérativement du sang neuf dans l'année à venir. Tous les membres sont invités à s'intéresser à ces positions et à s'annoncer.
- **Pour information : Réunion publique de la FVSR2 le samedi 18 mars de 10h00 à 12h00 à la HES-SO Valais de Sierre** : la Fédération valaisanne des résidents secondaires organise une conférence sur

le thème *Apport des résidents secondaires à l'économie touristique du Valais*. 3 thèmes seront abordés :

- *Politique* : Monsieur **Philippe NANTERMED**, Conseiller national valaisan, avocat et Président de l'USPI (Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier), donnera son point de vue sur les aspects politiques liés aux résidences secondaires.
- *Tourisme* : Madame **Karin PERRAUDIN**, Présidente de Valais-Wallis Promotion et administratrice de sociétés, parlera de l'importance des résidents secondaires pour le tourisme valaisan.
- *Economie* : Monsieur **Marcel DELASOIE**, député au Grand Conseil valaisan, directeur de la FREPP et secrétaire général de l'UVAM et de l'IBSR, détaillera le poids économique des résidents secondaires.
- Suivra un débat animé par Monsieur **Vincent FRAGNIÈRE**, rédacteur en chef du Nouvelliste. De nombreuses personnalités valaisannes, la presse sont invités, tout comme les membres de l'APCACH, invités à venir nombreux.

6) Budget 2017, fixation des cotisations : Nicole TRUSCELLO présente le budget, qui compte peu de différences par rapport à celui de 2016 concernant les charges et produits de fonctionnement. Pour 2017, CHF 5'000.- sont prévus pour attribution aux projets locaux et CHF 3'000.- sont provisionnés pour d'éventuelles procédures juridiques. CHF 2'000.- sont en outre prévus pour la fête des 10 ans de l'APCACH.

APCACH - Budget 2017			Comptes 2016
		CHF	CHF
CHARGES			
Promotion et développement	Réunion et événements	1 400.00	857.45
	Site internet	1 000.00	547.95
Frais de fonctionnement et financiers		1 000.00	513.90
Soutien d'actions et projets		5 000.00	5 000.00
Actions juridiques		3 000.00	2 000.00
10ème anniversaire de l'APCACH		2 000.00	
Cotisations et autres charges		1 100.00	1 029.90
	Total des charges	14 500.00	9 949.20
PRODUITS			
Produit des cotisations		13 000.00	13 850.00
Dons		500.00	670.00
Autres produits		1 000.00	1 403.05
	Total des produits	14 500.00	15 923.05

Un membre relève qu'il souhaiterait que les cotisations soient augmentées afin de permettre une plus grande allocation de budget pour les projets locaux. Il lui est répondu que le biais de dons, soit par l'APCACH, soit aux projets directement, reste une possibilité. Un membre relève la possibilité de mettre sur pied une cotisation obligatoire avec une partie qui serait une cotisation volontaire. Il est également relevé que l'encaissement des cotisations 2017 a déjà commencé. Une discussion sera toutefois prévue sur ce thème lors de l'assemblée d'été 2017 après un vote à l'unanimité moins 7 abstentions.

Le budget est ensuite accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Projets locaux à soutenir / soutenus par l'APCACH

- **Passerelle Belle-Etoile**

Yves DELAUNAY présente la réalisation de la passerelle Belle-Etoile, notamment par le biais de la projection d'un film (<https://youtu.be/lKY0l8S3FI0>). Il relève également que le projet va continuer sous la forme d'une association visant à promouvoir la randonnée pédestre autour de Champéry. Les membres de l'APCACH intéressés sont invités à devenir membres (informations auprès de Pierre-Marie GABIOUD, pmgabioud@gmail.com). Le 17 juin 2017, une journée consacrée à la randonnée sera prévue en lien avec l'inauguration de la nouvelle passerelle Belle-Etoile prévue le même jour.

- **Projet Via Ferrata**

Thierry MONAY présente un petit film concernant les activités de la Via Ferrata. Le tracé existant y est présenté et il est rappelé que la Via Ferrata est ouverte à un large public (cotée 2/5 en termes de risques).

Le projet est une extension de la Via Ferrata existante

(http://apcach.ch/admin/pdf/dossier_presentation_projetExtensionViaFerrata-final1.pdf), pour un montant devisé entre CHF 100'000.- et CHF 160'000.- en fonction du type d'installation choisi.

- **Club-house pour le tennis club de Champéry**

MM. Nicolas ZURCHER et Pierre-Yves BARTH présentent un petit film introductif sur le tennis à Champéry. Il est rappelé que le tennis a une longue histoire à Champéry avec un club existant depuis 1905, soit le plus ancien club de tennis du Valais. L'activité avait récemment un peu baissé depuis la construction du Palladium. Depuis les travaux récents du parking du Palladium, un espace a été créé à côté des courts. L'idée a germé d'y créer un club-house. Cette idée s'est concrétisée par l'acquisition d'une maisonnette sous la forme d'une vente d'opportunité à saisir rapidement. Le tennis club cherche env. CHF 10'000.- pour les aménagements restants.

Le comité propose une attribution de CHF 4'000.- pour la Via Ferrata et CHF 1'000.- pour le club-house. Plusieurs réactions de membres s'orientent sur le stade actuel de réalisation des projets. Il est notamment relevé que le projet du tennis club est à un stade bien plus avancé et que le projet de Via Ferrata n'est pas encore approuvé ou soutenu par les communes de Val d'Illeiez et Champéry, celles-ci n'ayant pas encore formellement reçu de dossier.

A l'unanimité moins 3 voix contraires et 3 abstentions, il est décidé d'attribuer CHF 3'000.- au club-house du tennis-club. Le projet de Via Ferrata sera rediscuté lors de l'AG d'été 2017 et en fonction de son état d'avancement.

7) Message de la Commune, M. Luc Fellay, Président.

Présentation de Luc FELLAY (http://apcach.ch/admin/pdf/AGO_APCACH_2016_Luc_Fellay.pdf). Vu l'heure déjà avancée, M. FELLAY passe rapidement sur les quelques changements liés à l'organisation de la Commune suite aux élections qui ont eu lieu cet automne. Il propose de

revenir une fois sur le thème de la LAT, qui est un sujet central pour l'avenir de Champéry. Le Plan directeur cantonal doit être accepté en 2019.

Il nous informe que Joseph GONNET remplacera Olivier WERMEILLE comme représentant officiel du Conseil municipal auprès de l'APCACH.

Au niveau de la taxe RRPS, M. Fellay communique les points suivants :

- La commune ne fera pas recours contre la décision du tribunal cantonal (voir ci-dessus ch. 3)
- La facturation de la taxe RRPS continue à être suspendue
- Le remboursement ne sera effectué que pour les propriétaires qui ont fait recours
- L'obligation de remplir des annonces d'occupation est levée
- Un nouveau règlement sur les taxes touristiques est en préparation dans le cadre STVDI

8) Divers : néant

Le président André GOSSAUER remercie les participants et le invités et clôt l'assemblée à 19h45, en présentant les meilleurs vœux pour 2017 et en invitant les participants à prendre le verre de l'amitié.

Pour le Procès-verbal : Jérôme HENNET